

**RAPPORT 2017**  
**SUR LA SITUATION EN MATIERE DE**  
**DEVELOPPEMENT DURABLE**

# Sommaire

## **Edito**

### **1. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**

- 1.1. Le PLU, levier de préservation de la biodiversité
- 1.2. Les animaux au service de la biodiversité
- 1.3. Les mares de Montreuil
- 1.4. Apiculture, biodiversité et pollinisation
- 1.5. La végétalisation participative
- 1.6. L'Observatoire Photographique du Paysage de Montreuil

### **2. Transition écologique et lutte contre les pollutions**

- 2.1. L'agriculture urbaine et l'alimentation, vecteurs de transition écologique
- 2.2. La maîtrise énergétique
- 2.3. Une politique incitative pour l'utilisation du vélo

### **3. Solidarité et innovations sociales**

- 3.1. Le budget participatif
- 3.2. Le développement d'une politique d'achats responsables avec les clauses d'insertion
- 3.3. Des actions favorisant le recours à l'emploi local
- 3.4. Les « Fab Lab »
- 3.5. Les Assises de la jeunesse
- 3.6. L'accès à la culture
- 3.7. L'Encouragement des pratiques sportives
- 3.8. La lutte contre les violences faites aux femmes
- 3.9. La coopération décentralisée : la lutte contre la désertification au Mali

### **4. Urbanisme : les habitants au cœur de la transformation de leur ville**

- 4.1. La révision du Plan local d'urbanisme
- 4.2. Les murs à pêches en projets
- 4.3. La place est à nous
- 4.4. Le quartier le Morillon rénové dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

## **EDITO**

Face aux nouveaux enjeux majeurs auxquels nous faisons face aujourd'hui, dérèglement climatique, pollutions multiples, inégalités croissantes, les villes sont des acteurs de premier plan du processus de la transition écologique par les réponses concrètes, en proximité avec le territoire et ses habitants.

Le rapport développement durable est un rendez-vous annuel qui est l'occasion de partager et faire connaître la politique municipale de transition. En 2017, la Ville de Montreuil poursuit sa démarche, pour une transition écologique inclusive, qui associe l'ensemble des habitants et acteurs du territoire.

Avec des projets structurants et concrets, nous construisons une ville plus respirable, moins polluante, toujours plus attractive, dans un contexte où le denier public se raréfie. Le Plan Local d'Urbanisme révisé est résolument tourné vers les générations futures : innovant, protecteur, luttant contre le dérèglement climatique et pour la biodiversité avec une trame verte et bleue structurée autour des grands parcs, des mares et des murs pêches.

En prévoyant de consacrer 12 hectares à l'agriculture urbaine dans les Murs à Pêches, Montreuil montre qu'elle a su se saisir de cet enjeu aux multiples dimensions : environnementale, économique, de justice sociale.

La végétalisation participative se poursuit, avec les plantations qui permettent aux habitants d'exprimer qu'« On sème à Montreuil » et qu'ensemble nous ferons, dès 2018, de « Montreuil notre jardin ».

A l'heure où l'INSEE publie ses derniers chiffres, on sait que la pauvreté concerne 27 % des ménages de Montreuil. Le défi de la transition écologique, c'est aussi de retisser le lien, plus de solidarités, qui sont des finalités du développement durable. L'accès le plus large aux sports, à la culture, à une meilleure alimentation, trouvent résonance dans l'engagement de la Ville de répondre aux besoins fondamentaux de chacun(e). Le travail d'éducation populaire, mis en œuvre en 2017 en partenariat avec des associations toujours plus nombreuses, est complémentaire de l'action du service public. Elle prend place avec les ateliers de fabrication de pain, dans les parcours éducatifs sur la biodiversité ou encore dans les visites ornithologiques.

La Ville de demain s'écrit avec ses habitants : avec le lancement de la deuxième édition du budget participatif, c'est l'ensemble des quartiers qui seront mobilisés, avec une attention particulière portée aux jeunes. Faire avec les habitants, au service des habitants, c'est ainsi que la Ville de Montreuil entend continuer à agir, pour une transition écologique partagée et solidaire.

**Ibrahim Dufriche-Soilihi**

Premier adjoint au Maire,

Délégué à la transition écologique et à la nature en ville

# 1. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

## 1.1. Le PLU, levier de préservation de la biodiversité

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme (PLU), des **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielles et thématiques** ont été créées.

Afin de préserver la biodiversité et la nature en ville, les 3 grands parcs de Montreuil sont classés en zone Naturelle (N). Pour aller plus loin et garantir le gel des constructions et des protections renforcées dans ces parcs, des Espaces Boisés Classés (EBC) et des Espaces Paysagers Protégés (EPP) sont également créés.

**Une OAP sur la Trame Verte et Bleue** permettra notamment de :

- **protéger et développer les composantes naturelles majeures du territoire** (grands parcs, mares, espaces naturels des Murs à Pêches, etc.) ;
- **mettre en lien les différentes composantes du territoire avec la trame verte d'Est Ensemble**
- **maintenir et développer et la nature en ville** : préservation des jardins et espaces verts privés, encouragement à la végétalisation de l'espace public, maintien des alignements d'arbres.

**La part de pleine terre est largement augmentée afin d'apporter une réelle plus-value écologique qui permet de lutter contre l'imperméabilisation des sols et contre le réchauffement climatique** : 50 % des parcelles en quartier pavillonnaire (contre 15 % aujourd'hui) et 40 % en cœur d'îlot en zone dense.

À signaler : **le schéma des trames vertes et bleues du territoire d'Est Ensemble** a été adopté en Conseil de territoire en novembre 2017 et présenté en bureau municipal juste après. Ce document comporte un cahier des bonnes pratiques à adopter par les services communaux.

Focus

### **À quoi sert une trame verte et bleue ?**

La circulation de la faune et de la flore entre différents milieux permet aux espèces de se nourrir, se reposer, se reproduire. Les trames Vertes et Bleues sont les parcours théoriques (parfois vérifiés scientifiquement) permettant aux espèces de circuler. En ville dense comme Montreuil, il peut s'agir surtout de circulations en "pas japonais" plutôt que continus, mais cette notion interroge la place que nous pouvons faire à la biodiversité dans la ville.

## 1.2. Les animaux au service de la biodiversité

- Des espèces remarquables aperçues en 2017

Des faucons crécerelle (au parc des Beaumonts) et des renards aperçus dans des lieux distincts sont quelques-unes des observations recensées à Montreuil en 2017. Ces données intéressent les scientifiques :

elles alimentent la base de données naturaliste départementale dans le cadre du programme « Observ'acteurs » du département de Seine-Saint-Denis.

- **L'éco-pâturage**

Dans les 2 sites Natura 2000 de Montreuil, l'éco-pâturage est mis en place pour participer à l'entretien écologique de ce milieu.

- **au parc des Beaumonts** : des chèvres des fossés et les vaches (pie noire de Bretagne) entre avril et novembre comme chaque année depuis 2010.

- **au parc départemental Jean Moulin Les Guilands** : 3 chèvres de Lorraine y sont présentes toute l'année depuis 2015. Sept nouvelles chèvres les ont rejointes dans la friche-haute fin février pour compléter le cheptel.

Les chèvres de Lorraine et des fossés sont deux races rustiques adaptées à l'élevage extensif et de plein air, idéales pour entretenir et débroussailler les friches, espaces verts et sous-bois. L'éco-pâturage participe à la préservation de ces races qui ont fortement diminué ces dernières décennies.

Trois moutons ont été installés au **parc Montreau** en 2017.

### **1.3. Les mares de Montreuil**

Il y a 8 mares accessibles au public à Montreuil, dont le volume est compris entre 30 et 3000 m<sup>2</sup>.

Certaines sont maçonnées, d'autres plus naturelles, mais toutes sont artificielles et jouent plusieurs rôles dans la ville :

- rétention d'eau pluviale,
- préservation de la biodiversité aquatique,
- rafraîchissement de l'air

Avec les mares pédagogiques (écoles, associations...) qui, malgré leur petite taille, jouent un rôle non négligeable dans la préservation d'espèces aquatiques et hydrophiles, on compte maintenant 17 mares au total à Montreuil en 2017.

**La mare Bris** (angle Lenain de Tillemont et Anatole France dans le quartier Bel-Air) est remarquable du point de vue de l'action de renaturation de la mare, à vocation industrielle autrefois. **La mare perchée** des Beaumonts (sous la cascade alimentée en eau de ville) est toujours en attente d'une rénovation : fuite de la membrane qui n'est plus étanche, apport d'eau coûteux, roseraie trop développée.

**Des parcours professionnels et pédagogiques à la découverte des mares** : des parcours de découverte et d'observation sont organisés toute l'année en direction du grand public, des professionnels et des scolaires. Par exemple, le Conseil départemental s'est associé, via l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), au Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) et à l'Association des Petits débrouillards pour réaliser un état des lieux et une visite scientifique **des mares pédagogiques de 4 collèges récents de Seine-Saint-Denis dont le collège Césaria Evora de Montreuil.**

### **1.4. Apiculture, biodiversité et pollinisation**

Le nombre de ruches est resté relativement stable avec **environ 120 ruches déclarées et 30 apiculteurs en activité recensés dans la ville en 2017** (10 de plus qu'en 2015). L'année 2017 est moyenne en termes de production de miel.

Le frelon asiatique est désormais bien présent à Montreuil (plusieurs apiculteurs l'ont signalé depuis 2016).

#### **Des apiculteurs montreuillois distingués**

Trois miels d'apiculteurs montreuillois ont été distingués en décembre pour la 2e édition du

**« Concours des miels de la Métropole du Grand Paris »** organisée en commun avec le « 18e concours des miels d'Ile-de-France ».

Les concours en chiffres : 169 échantillons de miel déposés, 77 communes représentées et 51 lauréats métropolitains sélectionnés.

- **Les ruchers pédagogiques**

En 2017, des animations pédagogiques mises en œuvre par l'association **Le Rucher-école** ont été financées par la Ville auprès de **29 classes (soit près du double de 2016)**.

Une réflexion est engagée pour d'une part faire parrainer des ruches par des écoles et d'autre part pour établir un autre rucher pédagogique dans le secteur centre-ville. Des animations dans l'école Louise-Michel ont été réalisées par les apiculteurs responsables des ruches installées sur une terrasse de cette école.

- **Trois ruches dans le cimetière**

Trois ruches ont été installées dans un espace du nouveau cimetière de Montreuil. Cette initiative permet à la ville de s'assurer que les traitements phytosanitaires du site sont compatibles à la santé des abeilles et d'accompagner les habitants-visiteurs vers l'acceptation d'un cimetière plus végétalisé.

### **1.5. La végétalisation participative**

- **Les jardins partagés**

**En 2017, il existe 31 jardins partagés à Montreuil, un chiffre stable par rapport à 2016.**

L'association Jardin Condorcet qui gère le jardin des Mille Pousses s'est rapprochée de la Société Foodcheri, entreprise voisine de fabrication de repas bio, afin qu'elle y répande ses déchets verts.

En 2018 la ville, en partenariat avec l'OPHM, soutiendra les initiatives de locataires souhaitant créer des jardins partagés au pieds de leurs immeubles.

- **On sème à Montreuil**

Dans le cadre du projet « On sème à Montreuil », **une dizaine de nouveaux projets de plantations de trottoirs ont été réalisées en 2017**. Deux des sites ont connus des mésaventures (plantes volées et plantes retirées par des agents propreté non avertis de la démarche) mais sont à nouveau en activité.

**La ville soutiendra les initiatives de végétalisation des petits et plus grands espaces, là où cela est possible, pour que Montreuil devienne notre jardin.**

### **1.6. L'Observatoire Photographique du Paysage de Montreuil**

**Pour détecter les changements qualitatifs que connaît le paysage urbain au fil des ans**, Montreuil s'est doté d'un observatoire photographique du paysage. Mis en place avec le Ministère de l'Environnement, cet observatoire a pour objectif de **constituer un fonds de séries photographiques permettant d'analyser les mécanismes de transformation des espaces**. Ainsi tous les ans depuis 1997, **41 points de la ville** sont photographiés selon les conditions d'exposition prédéfinies.

Cet Observatoire du Paysage a plutôt vocation à devenir **un outil** pour la ville et ses services environnement, espaces publics et urbanisme, mais aussi pour des chercheurs dans un domaine particulier (effets visibles de la tempête de 1999 par ex.). Cependant, la dimension esthétique des tirages ainsi que le vif intérêt que portent les habitants pour ce type d'expérience qui met leur ville en scène, ont concouru à "donner à voir" ces images dès la fin de la première phase d'étude de trois ans. **Ainsi exposées aux regards des habitants, les photographies convient à regarder la ville autrement.**

Une exposition des 20 ans de l'Observatoire Photographique du Paysage de Montreuil a été installée à la Maison du Parc départemental Jean Moulin les Guilands en automne 2017.

À la même période un Comité technique (services internes) et un comité de pilotage (ville et partenaires extérieurs) ont été organisés pour valoriser l'expérience de l'Observatoire Photographique du Paysage dont la reconduction des vues se poursuit tous les 2 ans les années paires.

## 2. Transition écologique et lutte contre les pollutions

### 2.1. L'agriculture urbaine et l'alimentation, vecteurs de transition écologique

- L'agriculture dans les Murs à pêches

**Le sujet de l'agriculture est central pour les murs à pêches.** Les premières pistes pour le développement de projets agricoles dans les murs à pêches ont été tracés dans le plan guide de 2013. Elles voient aujourd'hui leur concrétisation dans le projet de PLU présenté lors du conseil municipal du 13 décembre et arrêté par Est Ensemble lors du Conseil de territoire du 19 décembre 2017. Depuis, le concept d'agriculture urbaine s'est largement répandu, redonnant ses lettres de noblesse aux yeux des urbains à l'activité agricole, qui permet de se rapprocher de la terre et de la nature. Les Murs à pêches, avec plus de 20 hectares, ne peuvent que s'inscrire dans ce mouvement et profiter de sa dynamique.

**Les parcelles potentielles pour développer de l'agriculture dans les Murs à pêches recouvrent presque 12 ha (critères de sélection des parcelles : parcelles majoritairement sous maîtrise publique, permettant de regrouper au moins 5000 m<sup>2</sup>). Elles se distribuent en 12 sites de 0,6 à 2,4 ha.**

#### - **Le développement de l'agriculture dans les murs à pêches en 2017**

##### - Les micro fermes urbaines

Avec une surface comprise entre 0,3 et 1 ha, une forte implication des habitants et le développement de projets culturels, **les micro-fermes urbaines, à mi-chemin entre exploitation professionnelle et jardin partagé, peuvent constituer un projet agricole pour les Murs à pêches.**

→ **développement en 2017 de deux projets de micro-fermes, avec l'association Le Sens de l'Humus, en complément de leur occupation du Jardin Pouplier**

- **Mise en place d'une veille sur l'agriculture urbaine** et de contacts avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) Ile-de-France et l'équipe Agriculture Urbaine d'AgroParisTech/INRA.

- En matière de **protection du foncier**, la mise en place du droit de préemption SAFER vient compléter dans les zones naturelles et agricoles le droit de préemption urbain, uniquement applicable en zone urbaine (zones du PLU). D'autres dispositifs complémentaires sont à l'étude : un plan de zonage et un règlement, basés sur une zone agricole ; une protection de la zone agricole supérieure aux documents d'urbanisme.

#### Focus

##### **Le retour de la vigne**

Il y avait autrefois des vignes à Montreuil, avant la culture des pêches. Mais les pêcheurs, plus rémunérateurs, ont fait disparaître les vignes à l'exception de quelques variétés cultivées pour leurs larges feuilles utilisées pour emballer les pêches.

Le contexte réglementaire permet d'envisager aujourd'hui de nouvelles possibilités pour redonner à la vigne une place de choix dans les paysages franciliens. **Une petite vigne a été installée sur la parcelle de l'association Vivre les Murs, dans les murs à pêches. Les premières récoltes de raisin sont attendues pour 2020.**

À noter : la SRHM organise chaque automne des journées de pressage des raisins issus du Jardin-École et des jardins privés montreuillois.



- **Les friches, terreau de l'agriculture urbaine**

Autrefois dévalorisées comme site dangereux et source de nuisance, les friches ou “terrain en attente d'aménagement”, sont maintenant valorisées comme supports de biodiversité et/ou d'animations. Suite à un appel à projet, le Territoire Est Ensemble a confié à des associations l'**animation de trois friches à Montreuil et Bobigny** afin d'en faire des lieux **d'expérimentations urbaines**. À Montreuil, deux installations ont eu lieu :

- Friche au 236 rue de Paris : la compagnie Méliadès avec le spectacle « Vente sur plan » (architectures utopiques)
- Friche au 166 rue Édouard Branly : les associations Le Fait-tout et Récolte Urbaine proposent un lieu convivial d'échanges et de rencontres intergénérationnelles. Le Fait-tout a installé une yourte pour animer un café associatif, tandis que Récolte urbaine anime des ateliers autour de l'alimentation durable (récupération de légumes/fruits bios délaissés, ateliers culinaires, etc.).

- **L'alimentation, un enjeu de mobilisation collective et d'éducation populaire**

Montreuil recèle **un tissu d'acteurs importants mobilisés sur la qualité et la réinvention de la chaîne alimentaire** : des nouveaux commerces positionnés sur le bio et le local d'île-de-France aux transformateurs qui reviennent à des techniques de fermentation longue pour le pain, en passant par les nombreuses associations qui sensibilisent les habitants aux enjeux d'une alimentation saine et de la préservation de la biodiversité, ou contribuent au mieux vivre ensemble avec des ateliers ouverts à tous...

- **L'appel à initiatives pour une ville durable (AIVD) : des actions concrètes en direction des habitants**

L'appel à initiatives pour une ville durable vise à soutenir des actions portées par les associations contribuant au développement durable sur le territoire de Montreuil. Depuis 2011, la Ville a soutenu 40 projets dans le cadre de cet appel à projets.

**La consommation alimentaire est un enjeu de bien-être, de santé et un levier de la transition écologique.**

Afin de sensibiliser les habitants aux enjeux la consommation responsable, de constituer un réseau d'acteurs locaux et de faire connaître leurs actions auprès des différents publics, il a été proposé d'adosser le 8<sup>e</sup> AIVD à cette thématique. Six associations lauréates ont bénéficié d'une enveloppe globale de 15 000 euros répartis entre elles.

Focus

**Les actions de deux associations lauréates de l'appel à initiatives pour une ville durable : Re-Belle et Salut les Co-pains**

**- Dans le cadre de l'AIVD n°8, Re-Belle met en place une série d'ateliers dans le quartier Boissière en 2017 et 2018.**

Les deux ateliers animés à l'automne 2017 ont été organisés **en partenariat avec l'association des Femmes de la Boissière. Trente et une personnes, adultes et enfants y ont participé**. Les ateliers étaient destinés à un public issu des quartiers prioritaires ou confronté à des difficultés sociales ou budgétaires, et visaient également la création de lien social et de convivialité.

**À partir de fruits et légumes invendus et de compléments légumineux**, les participants ont été invités à préparer des recettes végétariennes, créatives, équilibrées et abordables sous forme de tapas, bouchées salées ou sucrées ou de recettes plus complètes comme un plat. Ces ateliers visaient à la fois à donner des indications

de techniques culinaires simples, la connaissance des différents fruits et légumes et possibilités de cuissons, les bienfaits nutritifs des fruits et légumes, tout en communiquant sur les enjeux du gaspillage alimentaire. Les recettes pouvaient être adaptées collectivement au début de l'atelier.

#### - **Salut les Co-pains : l'alimentation participative le fournil mobile**

Salut les Co-pains propose dans le cadre du 8<sup>e</sup> AIVD **une douzaine d'animations** visant à **faire se rencontrer les Montreuillois dans l'espace public autour d'une alimentation participative**, où sa qualité devient enjeu d'expériences, d'échanges et de questionnements. L'association recourt au mode de cuisson du four à pain pour discuter de l'impact environnemental de l'alimentation, du bio, des circuits courts, et variétés paysannes de céréales – les variétés libres de droit.

Le Fournil mobile permet à l'association d'organiser des ateliers sur tout le territoire de Montreuil et ainsi de faire participer des publics très hétérogènes aux ateliers dans le cadre des marchés paysans ou sur la parcelle de l'association Récolte Urbaine dans le quartier de la Boissière par exemple (automne 2017).

#### - Le concours « Miss Pomme »

##### **Les résultats du concours :**

**Gagnante : la Fuji**

- 2<sup>e</sup> : la Bertanne

- 3<sup>e</sup> : la Caville blanc d'hiver

- 4<sup>e</sup> : la Patte de loup

En 2005, la Ville a défini un plan triennal de lutte contre l'obésité qui s'est renforcé et développé avec la mise en place d'actions de prévention et de prises en charge. Le plan de lutte contre l'obésité a été intégré au Contrat Local de Santé. L'action Miss Pomme est menée depuis de nombreuses années avec la **Société Régionale d'Horticulture de Montreuil (S.R.H.M.)** dans le cadre de ce plan.

Les 3 principaux objectifs de cette action sont de :

- travailler sur l'**approche sensorielle** par la dégustation,
- travailler autour de la **citoyenneté** avec l'organisation d'élections,
- **promouvoir la consommation de fruits**, recommandée par le Programme National Nutrition Santé (P.N.N.S.).

La S.R.H.M. est l'association des cultivateurs des Murs à Pêches créée en 1878 dont le but est de transmettre l'histoire horticole de la Ville et de promouvoir l'arboriculture et l'horticulture francilienne via des actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, etc. Sur l'année scolaire 2016-2017, 4 classes ont participé au programme ( 1 CM1 ; 2 CE2, 16<sup>e</sup> SEGPA). Les 4 pommes en compétition étaient : la Calville blanc d'hiver, la Bertanne, la Fuji, la Patte de loup.

Quatre étapes ont permis aux enfants de s'approprier les enjeux d'une consommation durable dans le cadre de ce projet :

- la **visite du verger Pomamour à Gressy (77)**(malheureusement, en 2016-2017, pour des raisons de délais trop courts, les enseignants n'ont pas pu organiser cette sortie. A la place, les élèves ont visité le Jardin Ecole, son verger et son musée) ;

#### - la **dégustation**

- l'**élection** : les classes « pilotes » ont conduit l'élection auprès d'autres classes de leurs écoles respectives. Les élèves ont dégusté les pommes et donné une note à chacune sur les critères de la vue, du toucher, de l'odorat et du goût. Cette notation a été reportée sur des tableaux qui ont permis de classer les pommes.

**Au total, 45 classes ont été concernées soit environ 1000 élèves. À noter que les élèves des classes « pilotes » ont été invités à rapporter des pommes chez eux afin que leurs familles puissent également les déguster.**

Pour terminer l'action, fin avril/début mai 2017, les classes « pilotes » se sont rendues au verger du Jardin Ecole afin de travailler autour d'une séance intitulée « **passage de la fleur au fruit** » permettant ainsi de **comprendre la transformation d'une fleur d'arbre en un fruit.**

- Le Conseil local de la transition (CLT)

Lors du CLT organisé le 27 juin 2017, les participants ont exprimé vouloir placer les échanges et l'appropriation de l'espace public au cœur des actions du Conseil local de la transition, et ont choisi l'alimentation comme thème de travail, considérant qu'elle est « au cœur du lien entre les habitants ».

**Dans la suite de la séance du CLT du 27 juin, le CLT du 14 novembre s'est organisé autour de trois ateliers abordant les enjeux de l'alimentation par le biais de trois notions : circuit, espace public, collectif. Les participants ont proposé** dans le cadre de ces ateliers des solutions, pistes ou actions à mettre en place afin de favoriser une alimentation durable.

Il ressort des ateliers des perceptions communes sur les actions prioritaires à mettre en place :

- une coopérative d'achats responsables sur le modèle de Dyonicoop à Saint-Denis ou L'indépendante à Paris (réflexion en cours à la Maison des Babayagas)
- des ateliers pédagogiques de cuisine et de sensibilisation pour une alimentation saine et durable
- l'organisation d'événements dans l'espace public comme des repas partagés, des marches, ou investir des jardins partagés.

- Le marché de restauration scolaire

**Le marché encadrant la restauration des écoles à Montreuil (maternelle et élémentaire) stipule que chaque repas doit atteindre les 30% de denrées bios et/ou équitables.**

**Par cycle de 20 jours, 32 composantes bio sont servies** (en maternelle et en élémentaire toutes les semaines de l'année), avec au minimum une par jour. Cette composante bio quotidienne est variée et de saison. Une attention particulière est portée sur les produits végétaux consommés crus - favorisés dans les trames de menus en saison. Afin d'assurer la variété des composantes bios, l'offre du prestataire prévoit a minima :

- Deux fruits frais bio par semaine
- Trois légumes bio par semaine (entrée et garniture)
- Un dessert bio ou un laitage bio par semaine
- Un féculent bio une fois par semaine
- Un service de pain bio par semaine

Focus

### **Des plats végétariens à la cantine**

**La Ville propose une fois par quinzaine un plat végétarien.** Ce plat contient ni viande ni poisson. Il est composé de substitut végétal (steak de soja, tofu...) ou d'un produit fromager (flan de légumes, lasagnes au fromage...) ou d'œufs. **Afin d'obtenir l'adhésion des enfants**, les plats végétariens se doivent bien sûr d'être **savoureux**, mais aussi proposer **une diversité d'aliments** : en effet les repas végétariens ne sont pas particulièrement appréciés des enfants s'ils ne sont composés que de légumes, de céréales et de légumes secs.

Depuis la rentrée, les plats suivants ont été proposés : quinoa à la mexicaine, omelette/Ratatouille et boulghour, boulettes de soja et boulghour, quenelle façon vol au vent et Tortis, œuf à la coque et coquillettes

#### **Axes d'amélioration :**

- Veiller à un bon apport en protéines végétales,
- S'assurer que les plats végétariens soient consommés par les enfants car comme les légumes sont assez peu appréciés en règle générale, ce type de plat ne favorise pas la consommation,
- Proposer des plats variés.

#### - Les marchés alimentaires

#### - **Les marchés paysans et citoyens**

**La Ville soutient les modes de consommation et de production responsables.** La consommation d'aliments respectueux de l'environnement issus des filières paysannes est encouragée par la Ville, qui accueille depuis 2015, plusieurs fois par an, des marchés qui rassemblent des producteurs venus de la France entière, mettant en place temporairement à cette occasion un **circuit court, au bénéfice des petits producteurs et des consommateurs.**

En 2017, deux « Marchés paysans » se sont tenus sur la place Jean Jaurès et ont rencontré un véritable succès auprès des habitants. Les associations locales, outillées de dispositifs de sensibilisation au goût, à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou à la qualité des aliments, ont apporté une dimension pédagogique aux marchés.

#### - **L'amélioration de la gestion des déchets des marchés**

**Depuis le printemps 2017, trois nouvelles presses à balles permettent de compacter les cartons et les cagettes des stands ont été installées sur trois marchés** (marchés Croix-de-Chavaux en complément de celle existante, marché des Ruffins, nouveau marché de la Dhuys).

Ce compactage permet:

-**Des déchets moins nombreux** et moins encombrants qui laissent un espace plus propre aux riverains avant la collecte (lutte contre la pollution visuelle)

- **Une collecte sélective des déchets**

- **Un coût plus intéressant de collecte pour les commerçants** : moins onéreux que les DIB ( déchets industriels banals) comme les cagettes et gratuit pour les balles de carton (elles sont valorisées par le prestataire en charge de la collecte).

## 2.2. La maîtrise énergétique

- Les actions de l'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Est parisien – MVE

L'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Est parisien – Maîtrisez votre énergie (MVE), implantée à Montreuil, est un véritable outil de la transition énergétique au service de ses partenaires locaux et des acteurs du territoire. Initié en 1999 par les villes de Montreuil et Vincennes, plus d'une dizaine de collectivités ont depuis lors rejoint MVE.

### **Le Point rénovation info services (PRIS)**

L'agence reçoit le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (Ademe) et de la Région Île-de-France qui lui permet d'assurer les missions du **Point rénovation info services (PRIS)** pour plus de 900 000 habitants de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne nord ; ce dispositif est mené en lien étroit avec les services de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah). Il est considéré comme **le point d'entrée privilégié du guichet unique pour la rénovation énergétique de l'habitat**, où tous les publics peuvent venir s'informer et être conseillés gratuitement sur leurs projets de rénovation thermique, de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables.

### **Éléments de résultats en 2017 :**

Sur le territoire de Montreuil, près de 150 ménages ont bénéficié du service de conseils et d'information à travers le PRIS. Treize nouvelles copropriétés bénéficient d'un accompagnement de l'ALEC – MVE. Au total, se sont 97 copropriétés qui sont accompagnées (2768 logements).

- La géothermie

### La future école Louis et Madeleine Odru chauffée par géothermie

Depuis fin 2016, la société Ygéa, délégataire du SIPPAREC, déploie **un réseau de chaleur alimenté par géothermie depuis une nouvelle centrale de production et de distribution d'énergie calorifique située à la limite des villes de Rosny-sous-Bois, Noisy-le-Sec et Montreuil**. Au printemps 2017, un accord a été trouvé pour que ce réseau puisse **desservir les nouveaux logements** en cours de construction de la ZAC Boissière-Acacia, le long du boulevard de la Boissière.

**C'est dans ce cadre qu'à été voté au conseil municipal du 13 décembre le raccordement du futur groupe scolaire Louis-et-Madeleine-Odru (ouverture prévue en septembre 2018).**

Sur le plan environnemental, la géothermie permet **une division par trois des émissions de gaz à effet de serre** pour la production de chaleur par rapport au gaz. Elle permet ainsi de réduire massivement l'empreinte carbone des bâtiments, premier poste d'émissions sur le territoire de Montreuil avec 57 % des gaz à effets de serre.

Sur le plan économique, le recours à la géothermie garantit la maîtrise de la facture énergétique du patrimoine communal, puisque qu'il implique à la fois **une économie en matière d'exploitation et de maintenance** dès lors que le bâtiment n'a pas de chaufferie gaz à maintenir et entretenir, ainsi qu'un coût de la chaleur stabilisé sur 30 ans au regard de la fluctuation des prix du gaz.

Enfin, la géothermie offre une avancée sociale, car ces économies constatées sur le patrimoine communal le sont également dans le logement par une **baisse des factures de chauffage** et de production d'eau chaude sanitaire.

- **Un plan lumières pour une meilleure gestion de l'éclairage public**

La lumière est à la fois un outil répondant à des enjeux de confort et de sécurité, mais aussi un vecteur d'identité, permettant à une ville de se distinguer. La gestion de l'éclairage public est également un enjeu de développement durable. Afin d'apporter une réponse à la fois cohérente, efficiente et innovante à ces enjeux, la Ville de Montreuil a lancé **un plan lumière**.

**- Un patrimoine d'éclairage vétuste**

Montreuil hérite d'un patrimoine d'éclairage, constitué d'environ 6 000 points lumineux. Ce patrimoine est désormais vétuste et il s'ensuit des pannes en de nombreux points du territoire. La situation est la même en ce qui concerne la signalisation tricolore.

**- Marché à performance énergétique (MPE)**

En réponse à la vétusté du patrimoine, la Ville a conclu un **marché à performance énergétique d'une durée de dix ans**, ayant pour objet : **l'entretien, le renouvellement et la modernisation du patrimoine d'éclairage**, ainsi que la gestion de la consommation électrique. Dans ce cadre, la quasi-totalité du parc d'éclairage et de signalisation tricolore va progressivement être remplacée. Les réparations des pannes d'éclairage et de signalisation tricolore de Montreuil seront également réalisées dans ce cadre.

Le parc d'éclairage sera progressivement doté d'un outil de télégestion qui permettra de **gérer à distance l'allumage de l'éclairage**, mais aussi de connaître en temps réel la survenue de pannes ou autres incidents, ce que ne permet pas le dispositif actuel.

**- Un schéma directeur de l'aménagement lumière (SDAL) conçu par Yann Kersalé**

Parallèlement, la Ville a confié dans le cadre d'un appel d'offre l'élaboration d'un SDAL, dirigée par Yann Kersalé. Ce dernier est un artiste de la lumière internationalement connu.

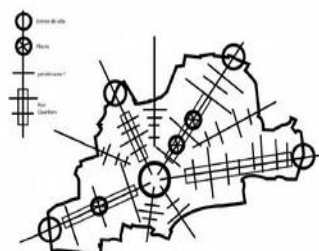
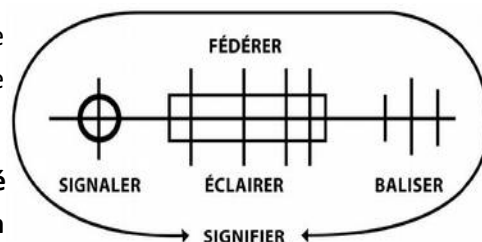
Le SDAL de Montreuil devra, grâce à sa mise en œuvre, **marquer l'identité nocturne de Montreuil en distinguant notre ville de ses voisines et en soulignant des sites stratégiques**. L'agence SNAIK a ainsi conçu un dispositif s'appuyant sur une répartition sur tout le territoire municipal de « **balises des sens** ».

Les balises consistent en un mât de huit mètres de haut dont les deux tiers supérieurs reflètent la ville le jour et diffusent une lumière ondulant sur un rythme lent. **En 2017, les 12 premières balises des sens ont été**

**L'éclairage public est constitué de cinq éléments majeurs :**

- L'ampoule
- La lanterne
- Le mât ou support
- Le réseau électrique
- L'armoire électrique

**L'objectif contractuel** du plan lumières vise **une réduction de 72 % de la consommation énergétique**.



installées à Montreuil. Elles sont sur les principales entrées de ville ainsi que dans quelques centralités majeures, comme la place de la Croix de Chavaux ou la place des Ruffins.

### **2.3. Une politique incitative pour l'utilisation du vélo**

La mise en œuvre des actions du Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France repose sur l'ensemble des acteurs franciliens de la mobilité. Pour obtenir un équilibre durable entre les besoins de mobilité des personnes, la protection de l'environnement et de la santé et la préservation de la qualité de vie, ce plan fixe des objectifs multiples, dont **une croissance, d'ici 2020, de 10 % des déplacements en modes actifs, marche et vélo**. C'est dans ce cadre que s'affirme la **volonté de la Ville de développer l'usage du vélo**. En effet, la pratique cycliste participe aussi bien à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la santé, qu'à une diversification de l'offre de déplacements proposée aux habitants et à une sécurisation de l'espace public.

- **Vers la « ville 30 » : deux nouveaux quartiers en zone 30 en 2017**

Selon le code de la route une zone 30 est « *une section ou ensemble de sections de voies ...(où)... la vitesse est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.* »

A Montreuil, le déploiement des aménagements des quartiers en zone 30 est progressif. Cette année, les secteurs du Bas Montreuil et du Haut Montreuil ont été aménagés en zone 30 avec une généralisation des doubles sens cyclables. En 2018, les secteurs des Murs à Pêches et Ruffins seront aménagés de façon similaire : toute la ville sera alors en zone 30, hormis quelques grands axes.

Focus

**Les premières pompes à vélo gratuites dans l'espace public**

Afin d'inciter les cyclistes à continuer à se déplacer en deux-roues, **deux pompes à vélo ont été installées dans le Bas-Montreuil, où le maillage des transports en commun est le plus dense**. Elles y ont été fixées sur des trottoirs situés à proximité des stations de métro Croix-de-Chavaux et Mairie de Montreuil. Ces appareils ont été financés via l'enveloppe du budget participatif.

- **« Rue aux enfants - rue pour tous » : quand les collectifs d'habitants animent les rues le dimanche**

**Des initiatives d'animation et de fermeture de rues à la circulation le dimanche existent à Montreuil depuis 2005**. De manière quasi-autonomes, des associations de riverains assurent l'animation de "rues aux enfants", qui consistent en la **piétonisation éphémère de quelques rues résidentielles un dimanche par mois**. Principalement concentrées dans le secteur centre-ville à leurs débuts (quartier centre-ville / Solidarité Carnot / Jean Moulin principalement), elles ont été rejointes depuis peu par des initiatives nouvelles.

- Quartier Branly-Boissière : rue Saint Victor

- Quartier Marcel Cachin / Paul Signac / Murs à Pêches : rue des Hanots, rue de Romainville

- Quartier Solidarité Carnot / Centre Ville / Jean Moulin Beaumonts : rue Malot, rue Gaston Lauriau, rue du Berger, rue Condorcet, rue du 18 août pour laquelle la Ville a reçu le prix décerné par l'association Rue de l'Avenir, attribué pour le projet de rue des enfants. Les riverains de cette rue ont en effet souhaité valoriser la récente transformation de leur rue en une zone de rencontre dans le cadre des PEPA. Ils veulent ainsi

contribuer à une animation conviviale de leur rue, qui devient par conséquent la cinquième rue aux enfants du quartier.

- Quartier Montreau / Ruffins / Le Morillon : rue Nungesser, place de la paix

- **Vélib'2 : 8 nouvelles stations « Vélib » à Montreuil**

**Le nouveau contrat Vélib' a été attribué en avril 2017, au groupement Smoovengo pour une durée 15 ans.** Dans le cadre du Conseil municipal du 28 juin 2017, la municipalité a décidé d'adhérer au nouveau Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole. Cette adhésion permet aux habitants de Montreuil de bénéficier de la nouvelle génération des vélos Vélib' **et à la Ville d'augmenter de 13 à 21 le nombre de stations Vélib'**, en les répartissant sur l'ensemble du territoire de la ville, là où la densité de logements, d'emplois et de commerces garantit le bon fonctionnement du service.

- **Le premier pumptrack en libre accès aux portes de Paris**

**Depuis le vendredi 15 décembre** une piste à vélo marquée au sol est en libre accès dans le cadre de l'opération estivale « La Place est à nous », qui a rencontré un grand succès auprès des enfants et des adolescents qui ont fréquenté l'avenue Paul Langevin durant l'été.

Suite à la décision de piétonisation actée en réunion publique le 14 octobre, la Ville a décidé de conforter cet intérêt pour le vélo en installant une piste en bois dédiée à un apprentissage ludique du vélo.

Dénommée "pumptrack" par les spécialistes, cette piste est la première en libre accès aux portes de Paris. Elle contribuera à animer une place où le panier de basket a été réinstallé et où les jardinières seront améliorées pour répondre à la demande d'une plus grande végétalisation.

### **3. Solidarité et innovations sociales**

#### **3.1. Le budget participatif**

- **Saison 1**

À l'issue du processus du budget participatif, lancé en juin 2015, **35 propositions ont été choisies par les montreuillois parmi les 129 soumises à leur vote.**

Ces propositions ont été élaborées par les habitants. Elles sont réparties équitablement sur les 6 secteurs de la Ville.

Les travaux débutés en 2016 ont permis de finaliser la plupart des projets. **25 % ont été réalisés en 2016 et 6 ont fait l'objet d'inauguration avec les porteurs de projets.**

Exemple de réalisations :



- mise en place de guinguette tout le mois de septembre 2017 sur une parcelle des Murs à pêche
- réaménagement de la place de la Paix
- création d'un espace multisport rue Édouard Vaillant sur une friche
- rénovation d'un terrain de foot dans le quartier Jean Moulin

- **Saison 2**

**La Ville a décidé de reconduire le budget participatif lors d'une 2<sup>e</sup> édition en confirmant le principe de renforcer le pouvoir des habitants.**

**La saison 2 a été lancée le 30 septembre 2017** en invitant notamment les porteurs de projets de la saison 1. De nombreuses actions ont été mises en place pour accompagner les publics les plus éloignés afin qu'ils puissent aussi proposer et s'impliquer.

Ces actions animées notamment par 6 volontaires de service civique se sont déployées en direction des jeunes, des foyers de migrants, des apprenants d'ateliers socio-linguistiques, des seniors et au sein des quartiers défavorisés.

Le dépôt des projets était clos au 31 décembre 2017 et **ce sont près de 350 projets qui ont été proposés, Ceux-ci feront l'objet d'une instruction et d'un vote en 2018.**

### **3.2. Le développement d'une politique d'achats responsables avec les clauses d'insertion**

Les acheteurs publics peuvent introduire dans leurs marchés des clauses destinées à favoriser l'emploi des publics en difficulté par les entreprises qui obtiennent les marchés publics.

Au 1er avril 2016, l'ancien Code des marchés publics, en vigueur depuis 2006, a été abrogé. Le décret n°2016-360 relatif aux marchés publics conforte les clauses sociales et introduit de nouvelles possibilités pour **soutenir l'accès des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) à la commande publique.** L'article 62-II du décret permet de **faire de la clause sociale un critère d'attribution du marché.** Grâce à l'article 28 du décret, les acheteurs peuvent avoir recours à des procédures adaptées pour faire de l'insertion l'objet du marché permettant ainsi de favoriser l'accès des SIAE à la commande publique.

**En 2017, près de 30 000 heures d'insertion ont été réalisées sur Montreuil soit 16,5 équivalents temps plein. Principalement en utilisant l'article 14 et l'article 28 du code des marchés publics.**

Focus

#### **Prolongement de la ligne 11 du métro : 200 000 heures d'insertion**

Le prolongement de la ligne 11 du métro, un investissement public de plus d'un milliard d'euros, doit donner lieu à la réalisation d'au moins 200 000 heures d'insertion, dont une partie bénéficie à des demandeurs d'emploi de Montreuil.

La responsabilité du suivi de ces heures d'insertion sur cet important chantier est répartie entre différentes villes d'Est Ensemble et la ville de Rosny-sous-Bois. La Ville de Montreuil assure actuellement pour sa part le suivi d'un marché spécifique correspondant à 12 000 heures d'insertion.

**En 2017, ce sont près de 7000 heures qui ont été réalisées par 14 personnes, essentiellement sur des missions d'ouvriers ou de manœuvres et de contrats de travail temporaires d'insertion, et également de ménage (CDD).** A noter que deux personnes ont été ainsi embauchées en CDI en 2017, et qu'au moins

une troisième devrait l'être en 2018.

### **3.3. Des actions favorisant le recours à l'emploi local**

- **Organisation d'évènements emploi/formation en présence d'entreprises montreuilloises**

Un forum de l'emploi en collaboration avec Est Ensemble a été organisé le 3 octobre 2017 favorisant la rencontre entre les habitants en recherche d'emploi et des entreprises. Le forum était composé de plusieurs espaces : un Espace « recrutement », un Espace « les opportunités du Grand Paris » avec notamment des entreprises qui recrutaient sur les clauses d'insertion, et enfin un Espace « préparation aux entretiens d'embauche».

**Au total près de 400 personnes ont participé à l'évènement et près d'une trentaine d'entreprises dont plusieurs montreuilloises.**

- **Organisation d'un "stage dating"** le 13 mai 2017 en collaboration avec l'association Radio VL avec pour but de permettre aux jeunes diplômés d'accéder à des stages. Au total près de 400 étudiants ont participé à l'évènement, près de 28 entreprises étaient présentes dont 15 siègent à Montreuil.

- **Les permanences emploi dans les quartiers**

En 2017, la Ville a mis en place en étroite collaboration avec l'association Aurore des Permanences emploi sur tous les quartiers de la ville au sein des trois centres sociaux et de trois antennes de quartier.

Les objectifs de ces permanences sont de :

- Apporter **des réponses de proximité pour des personnes en recherche d'emploi** résidant prioritairement dans les quartiers Montreuillois,
- Favoriser les démarches d'insertion sociale et professionnelle par **un accompagnement individualisé** basé sur l'accueil, l'écoute et la disponibilité,
- Permettre la **mise en relation des usagers avec les différents services** en fonction des besoins repérés (travailleurs sociaux, associations, pôle emploi),
- Apporter un **soutien administratif** aux demandeurs d'emploi (aide à la constitution de dossier, notamment les demandes de Rsa et de garantie jeunes).

### **3.4. Les « Fabs Lab »**

Un des axes de la stratégie "Montreuil ville en transition terre d'innovation" prévoit le **développement des Fab-Lab des quartiers**, dont l'objectif est de répondre aux enjeux relatifs à l'emploi, à l'insertion et à la valorisation du potentiel créatif de la population, et en particulier de la jeunesse » à travers le développement de lieux de création collaborative sur le territoire.

Pour les montreuillois, il s'agit de **développer des espaces ouverts à tous et qui offrent la possibilité d'expérimenter, d'apprendre, de fabriquer et de partager les savoir-faire**. Pour les jeunes des quartiers, le Fab-Lab constitue un réel levier pour restaurer la confiance et l'estime de soi, en démontrant par la pratique que le « pouvoir de créer » est accessible à tous, au sein d'une communauté d'apprenants, d'amateurs et de professionnels.

La Ville de Montreuil a donc lancé le premier appel à projets en mars 2017 pour y développer un **projet de Fab-Lab solidaire**. Ce projet de Fab-Lab numérique est, notamment pour les jeunes, l'opportunité de se réinventer grâce aux nouvelles technologies, de se former aux outils numériques pour développer leurs compétences, de partager leurs savoirs faire, d'améliorer leur employabilité et d'éveiller en eux, une vocation pour les métiers de demain, dans le domaine du digital. Il devrait ouvrir ses portes dans le courant de l'année 2018.

### **3.5. Les Assises de la jeunesse**

De nombreuses instances participatives existent au sein de la Ville, Conseil de Quartier, Conseil Citoyen, Conseil de Maison, Budget Participatif, Conseil local de la Transition... Cependant ces instances sont souvent désertées par le public jeune qui n'y trouve pas sa place.

**Dans le but d'interroger, d'impliquer et de faire participer les jeunes aux politiques de leur ville, la Municipalité a mis en place Les Assises de la Jeunesse**, projet lancé lors de la Soirée de la Jeunesse #MMONTREUIL qui a réuni plus de 600 jeunes en salle des fêtes le samedi 4 novembre.

Accompagnées par l'ANACEJ (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes) pour les 3 prochaines années, les Assises représentent **un espace d'expression libre, d'échanges et de réflexions entre les jeunes, les élus de la Ville, les services municipaux et les autres partenaires associatifs et institutionnels**. Elles visent à une participation plus importante de la jeunesse dans l'ensemble des décisions locales et à **donner davantage de place aux jeunes dans les dispositifs de démocratie participative**.

Chaque année, entre janvier et mars, 3 rencontres thématiques seront organisées. Les thèmes suivants ont été retenus :

- 2018 : Engagement - Solidarité - Espace Public
- 2019 : Emploi - Accès aux droits - Scolarité/Stage/Formation
- 2020 : Santé - Accès aux équipements sportifs et culturels - Logement

### **3.6. L'accès à la culture**

Focus

#### **Le succès du cinéma public Le Méliès**

Le nouveau cinéma Méliès à Montreuil a franchi le cap des 500 000 entrées en juin 2017, dont plus de 300 000 entrées payantes par an, ce qui place Le Méliès au rang du plus grand cinéma public d'Europe.

- **Le festival Marmoe**

***Le Festival MARMOE, événement de grande ampleur, a été créé pour resituer la culture comme un enjeu d'avenir destiné à former l'esprit critique des jeunes spectateurs.***

Le Festival a pris place entre le Mois de la petite enfance, consacré à l'éveil des tout-petits par la culture (7 octobre - 4 novembre) et le Salon du livre et de la presse Jeunesse (29 novembre - 4 décembre), l'incontournable rendez-vous de la littérature Jeunesse qui se tient chaque année à Montreuil.

Il s'agissait dans le cadre de cet événement de **proposer un éveil culturel dès le plus jeune âge et de favoriser l'accès aux arts et à la culture dans les formes les plus variées** : lecture, théâtre, musique, cinéma, arts contemporains et arts vivants.

**Près de 50 représentations, spectacles, tables-rondes ont été proposées, dans 16 structures.**

La programmation du Festival a sélectionné des œuvres contemporaines qui privilégiaient le lien avec les spectateurs, dès l'enfance, tout en s'adressant à l'ensemble des publics et notamment le public familial.

Les spectacles de musique, théâtre, cinéma, de lecture et la conduite d'ateliers de pratiques, seront donnés dans tous les lieux culturels de Montreuil.

**MARMOE a aussi été un observatoire** pour les universitaires, les critiques et les responsables institutionnels qui cherchent à œuvrer, dans un climat d'échanges et de confrontation, **au développement des politiques publiques des arts en direction des publics d'enfants et de jeunes au moment où les obscurantismes et les fanatismes gagnent du terrain.**

### **3.7. L'Encouragement des pratiques sportives**

**Le sport joue un rôle primordial en matière de prévention santé et peut participer à une amélioration de la santé dans une certaine mesure.** En effet, l'augmentation de certaines maladies contemporaines liées à notre mode de vie de plus en plus sédentaire et qui s'inscrit dans une société de consommation (telles que l'obésité ou le diabète par exemple), montre là aussi l'importance d'une activité physique ou sportive régulière pour notre hygiène de vie. A Montreuil, l'obésité augmente dans les quartiers défavorisés.

- **Le dispositif « Sport dans les parcs »**

**C'est dans ce contexte que la Ville a conçu le dispositif « Sport dans les parcs » dont les objectifs sont de :**  
**Les objectifs :**

- Faire vivre et découvrir le patrimoine naturel de Montreuil et répondre à une demande des habitants de la ville,
- Favoriser l'apprentissage et la découverte de différentes disciplines sportives praticables en extérieur,
- Favoriser la découverte des associations sportives locales,
- Valoriser les associations sportives, véritables partenaires associatifs de la Ville

**Mis en place du dimanche 30 avril au 22 octobre 2017 sans interruption, sur deux créneaux horaires et dans les trois parcs de Montreuil,** ce dispositif a permis aux habitants de bénéficier d'un encadrement de qualité par des éducateurs sportifs diplômés. Le dispositif a favorisé la pratique et la découverte de nouvelles disciplines sportives et/ou un accompagnement dans la pratique de l'activité physique des participants

- **Bilan des fréquentations**

La qualité de la communication, de l'encadrement, des lieux de pratique ont permis d'atteindre une fréquentation importante. Par ailleurs, les conditions météorologiques ont permis de réaliser la majorité des séances.

Le dispositif sport dans les parcs a mobilisé au total 2724 personnes dont :

- 1302 femmes soit 84%
- 422 hommes soit 16 %

L'activité la plus fréquentée fut la gymnastique suédoise avec 737 personnes sur l'ensemble du dispositif puis l'activité Boot camp avec 468 personnes en moyenne, enfin la marche nordique avec 378 personnes en moyenne.

#### **- Questionnaire de satisfaction**

Ce questionnaire a été envoyé à 800 personnes par mail, 120 personnes ont répondu.

La population qui a répondu à ce questionnaire est représentative de la fréquentation du dispositif (80 % des femmes pour 20 % des hommes).

Les personnes ayant répondu étaient âgées à 80% entre 30 et 60 ans, soit un âge moyen situé aux alentours de 45 ans. Sur les personnes ayant fréquenté le dispositif 96,7% ont répondu être globalement satisfaites.

### **3.8. La lutte contre les violences faites aux femmes**

- **Le réseau local de lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles**

Dans une perspective de soutien des actrices et acteurs locaux intervenant sur la problématique des violences faites aux femmes, un groupe de travail puis un réseau s'est constitué sur le territoire montreuillois. Le réseau compte aujourd'hui une trentaine de participantes régulières. Quatre groupes de travail ont été mis en place en 2017.

**Ce réseau se donne plusieurs objectifs :**

- **construire une culture professionnelle commune entre ses membres, cerner la problématique « violence » et réfléchir ensemble sur sa compréhension et sur les moyens à mettre en place pour lutter contre les violences faites aux femmes dans la cohérence et la cohésion,**
- **améliorer l'interconnaissance et la confiance mutuelle et informer sur les missions de chacun,**
- **former et se co-former sur les problématiques et les dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes et définir une posture selon ses compétences et ses missions,**
- **développer des outils de formation et de sensibilisation à destination de tous les professionnels et personnes susceptibles de recueillir la parole des femmes,**
- **mener des projets collectifs de sensibilisation et de formation sur le territoire,**
- **s'inscrire dans une dynamique professionnelle locale, départementale et régionale.**

- **La Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre**

Chaque année, des événements sont organisés par la Ville dans le cadre de la Journée du 25 novembre, en lien avec le réseau local de lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles.

En 2017, cette journée a été consacrée à la thématique des violences faites aux jeunes filles. Elle a rassemblé une cinquantaine de professionnels.

Le guide et annuaire à destination des professionnels de Montreuil, rédigé et édité en 2016 par la Ville et le réseau local, a été actualisé et réédité.

Le mémo contenant des informations utiles aux femmes victimes (contacts, démarches) a été réédité à 10000 exemplaires.

- **La Mission droits des femmes de la Ville a organisé une projection débat le 28 novembre qui a rassemblé plus de 100 spectateurs, en partenariat avec l'Observatoire Départemental des violences faites aux femmes et le cinéma Le Méliès.**
- **Soutien financier de la Ville aux associations de lutte contre les violences faites aux femmes**

La Ville apporte un soutien financier à plusieurs associations spécialisées dans la lutte contre les violences faites aux femmes, qui sont actives sur le territoire, parmi lesquelles : La Maison des Femmes Thérèse Clerc (accompagnement global des femmes victimes de violences), le CIDFF 93 (permanences juridiques) et l'Institut de Victimologie (consultations de victimologie). Cet engagement de la Ville vis-à-vis des associations a été formalisé au travers de l'adoption de conventions pluriannuelles d'objectifs et de partenariat.

### 3.9. La coopération décentralisée : la lutte contre la désertification et sécurité alimentaire au Mali

**Le cercle de Yelimané, dans la région de Kayes, au Mali, est soumis aux effets du réchauffement climatique** qui se traduisent par un **processus de désertification avancé et la dégradation des berges des cours d'eau**, avec de lourdes conséquences socio-économiques et environnementales. En effet, le cercle de Yelimané se situe en plein Sahel.

Le Syndicat Intercollectivités de Méraguémou (SICM), interlocuteur privilégié de la Ville, intervient depuis 2012 dans la maîtrise d'ouvrage déléguée de projets intercommunaux de lutte contre la désertification, impliquant la diaspora constituée en association(s).

- **Agriculture et la sécurité alimentaire**

**L'association francilienne INAGRIM** a organisé, avec le soutien de la Ville, un forum sur l'agriculture et la sécurité alimentaire au Mali qui s'est tenu le 28 novembre à l'Hôtel de Ville de Montreuil.

L'INAGRIM est une association agricole, créée en France par la diaspora malienne pour développer et promouvoir les activités agricoles au Mali. L'objectif principal de l'association est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et la famine au Mali à travers le développement du secteur agricole.

Il s'agissait, dans ce cadre annuel, en présence de la diaspora et d'officiels maliens de :

- Discuter des défis et des enjeux de l'agriculture malienne dans la réalisation de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté au Mali,
- Susciter l'intérêt de la diaspora pour les activités agricoles au Mali et faire des recommandations aux autorités maliennes afin de faciliter l'investissement de la diaspora dans ce secteur.

En 2017, le forum a porté sur la valorisation du rôle de la diaspora dans le développement agricole du Mali qui est la principale actrice en matière de développement durable.

## 4. Urbanisme : les habitants au cœur de la transformation de leur ville

### 4.1. La révision du Plan local d'urbanisme ( PLU)

Après la phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable en 2016, l'année 2017 a vu,  **dans le cadre d'une concertation poussée avec les habitants et usagers, l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et du Règlement et l'arrêt de l'ensemble du PLU** par le Conseil de Territoire d'Est Ensemble le 19 décembre 2017, préalablement à l'enquête publique et à l'adoption définitive qui doivent intervenir en 2018.

A travers les OAP et le Règlement, la Ville a souhaité réaffirmer des ambitions fortes en matière de développement durable et renforcer les dispositions destinées à assurer la transition écologique :

-  **une OAP spécifique Trame Verte et Bleue**  a été mise au point pour  **prendre en compte les continuités écologiques à préserver ou renforcer, favoriser la biodiversité**  et intégrer le projet de Parc des Hauteurs sur la Corniche des Forts, porté à l'échelle du grand territoire par Est Ensemble.

-  **une OAP Patrimoine vise à un meilleur respect du paysage diversifié de Montreuil** , notamment de son histoire horticole et industrielle. Il ne s'agit pas de figer la ville, mais de favoriser le réemploi de bâtiments existants, exemplaires, et la conservation d'éléments patrimoniaux dans des projets nouveaux, permettant également en cela de limiter la production de gravats et résidus de démolition ainsi que l'utilisation de matériaux, et de limiter l'énergie grise dans les nouvelles opérations.

- Afin de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain, la principale zone du règlement, la zone UG, prescrit  **de nouvelles règles d'emprise au sol, de maintien de pleine terre et de végétalisation des parcelles** , afin d' **augmenter la présence végétale et limiter l'imperméabilisation des sols** . Ainsi, au-delà d'une première bande de terrain de 20 mètres de profondeur, au sein de laquelle une construction devra occuper 80 % maximum d'emprise au sol, le reste du terrain devra comporter un minimum de 40 % de pleine terre et 40 % maximum d'emprise au sol construite. De même, les toitures-terrasses seront majoritairement végétalisées à partir de 100 m<sup>2</sup> sur un substrat de 30 cm minimum.

-  **L'amélioration de la performance thermique des bâtiments**  constitue un autre objectif, avec l'établissement de nouvelles cibles à atteindre pour les bâtiments neufs. Ceux-ci devront toujours être  **20 % plus performants que la réglementation, mais des objectifs en termes d'émissions carbone et d'énergie renouvelable ont été ajoutés**  (démarche E+C-), de même qu'une démarche de labellisation visant à favoriser la biodiversité.

- **Focus sur les garanties apportées à la transparence de la concertation**

Pour que la concertation citoyenne mise en place autour de la révision du PLU soit  **la plus efficace et la plus transparente possible** , la Municipalité a créé deux entités indépendantes pour suivre de près et orienter cette concertation :  **le garant de la concertation et le comité consultatif** .

### **Le garant de la concertation**

La mission confiée au garant est de « donner un avis sur la qualité du processus de concertation » mis en place dans le cadre de l'élaboration du PLU et de « **garantir le respect des règles visant à la bonne information, à l'égalité de traitement des publics et à la prise en compte de la parole recueillie** ».

**Cette mission a été confiée à une personnalité qualifiée et indépendante de la Ville**, Jean-Louis Laure, urbaniste de formation et consultant en stratégie de communication et de concertation.

**Le rapport est consultable sur le site internet de la Ville. Le garant exprime dans sa conclusion que** « *la démarche d'accompagnement de la révision générale du PLU satisfait à l'esprit de la délibération prescrivant l'ouverture de cette procédure. L'exécutif municipal a fait preuve de responsabilité, les acteurs ont montré une grande maturité. Les objectifs et le dispositif de cette concertation ouverte voulue par la ville sont ambitieux. Cette ouverture a généré une curiosité et un intérêt certains des habitants ; elle engage simultanément les élus, pour la poursuite du PLU et au-delà.* »

### **Le comité consultatif**

Le comité consultatif est **un espace de dialogue indépendant de la Municipalité qui se réunit tout au long de la démarche de révision du PLU**. Il agit comme un groupe test de la concertation : sujets traités, accessibilité de l'information... Il oriente ainsi la Ville sur les moyens de concertation et leur contenu. Ce groupe est constitué de représentants des 14 conseils de quartier, du conseil des aînés, du Conseil Local de la transition, du Conseil de la vie associative, des commerçants, des centres sociaux et de 7 associations montreuilloises : Le béton de la colère, Comme vous Emoi, 3 villes 1 porte, la Maison des femmes, la Maison populaire, Montreuil en transition, Murs à Pêches.

#### **Le dispositif d'information et de concertation mis en place dans le cadre de l'élaboration, du PLU en 2017**

- une camionnette itinérante informant sur la poursuite de la démarche et annonçant les ateliers de secteurs (20 février – 14 mars 2017) ;
- des ateliers de secteurs sur le règlement et le zonage (23 février – 16 mars 2017) ;
- un grand atelier (27 juin 2017) ;
- un 3<sup>e</sup> forum de synthèse (29 novembre 2017).

Les parties du PLU relatives à la préservation de la biodiversité et à la valorisation des Murs à Pêches sont consultables pages 11 et 22.



## 4.2. Les murs à pêches en projets

Au cours de l'année 2017, un projet global pour les Murs à Pêches a été défini, notamment pour sa partie agricole, grâce à la révision du Plan Local d'Urbanisme et des différents documents qui le composent : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), zonage et règlement.

Des études ont été engagées dans ce secteur et des subventions demandées pour mettre en œuvre les premiers projets tenant, d'une part, à la biodiversité, d'autre part, au relogement des familles tziganes. Ces projets vont se concrétiser dans les années 2018/2019/2020, par des travaux dans les Murs à Pêches.

### Le projet défini via l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLU révisé

Un des objectifs affichés de la révision du Plan Local de l'Urbanisme est d'élaborer de nouvelles dispositions pour les zones N du PLU permettant notamment d'accompagner la valorisation du quartier des Murs à Pêches.

Cet objectif s'est traduit par une page dédiée aux Murs à Pêches dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, qui se précise dans une OAP dédiée au secteur .

**Cette OAP définit 5 grands axes pour le projet des MAP :**

- biodiversité
- patrimoine
- gens du voyage
- agriculture
- culture

Focus :

#### **Le volet biodiversité 'de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation**

##### - La mise en œuvre du Sentier de la biodiversité

Le sentier de la Biodiversité est défini par l'ensemble des cheminements et des sentes permettant de parcourir le cœur des Murs à Pêches. Comme les venelles et traverses, il réactive des parcours perdus au fil de la dégradation du quartier, notamment celui associé au ru Gobetue. Le sentier de la biodiversité n'est pas un chemin linéaire. Il donne accès (physique ou visuel) à un chapelet d'espaces qui sont autant de milieux différents accueillant la flore francilienne.

##### Les actions en 2017

- Démarrage des études de faisabilité (paysagistes Coloco) : production d'un plan de développement, avec un découpage en 13 séquences et chiffrage des études et des travaux nécessaires.
- Dépôt d'un dossier de demande de financement européen FEDER en coopération avec Est Ensemble.

##### - Mise en œuvre de la renaturation du ru Gobetue

La renaturation du ru a été dissociée du projet du sentier de la biodiversité, afin d'en optimiser son financement. En effet, les subventions pour la création ou la sauvegarde de milieux aquatiques sont plus élevées (80%) que les subventions FEDER (50%). Par contre, l'aménagement d'un cheminement pédestre le long du ru est intégré au projet du sentier de la biodiversité.

##### Les actions en 2017

- Démarrage des études de faisabilité (paysagistes Coloco) : production d'un plan de développement, avec un découpage en 7 séquences (côté ouest de l'autoroute) et chiffrage des études et des travaux nécessaires.
- Dépôt en mai 2017 d'un dossier de candidature à l'appel à projet « Initiative 2016 pour la biodiversité » de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

## Site des murs à pêches

### AGRICULTURE :

Réaffirmer la vocation agricole du lieu en s'inscrivant dans la tradition des horticulteurs mais aussi dans les valeurs défendues par Montreuil en ancrant le projet dans l'agriculture urbaine actuelle, par le développement de microfermes, lieux alternatifs supports d'échanges et de rencontres tout en tenant compte de la pollution du site.

### CULTURE :

Travailler à la programmation artistique et considérer les murs à pêches comme un véritable équipement culturel, support à des manifestations et des expressions artistiques.

**OUVRIR LE SITE AUX PIÉTONS ET AUX CYCLISTES ET EN FAIRE UN LIEU DE LOISIRS ET DE SPORTS.**

### BIODIVERSITE :

- Mettre en valeur la palette des milieux, du plus sec (la prairie) au plus humide (le ru Gobetu)
- Etudier les conditions permettant de faire passer les murs à pêches de noyau secondaire à noyau primaire dans la trame verte et bleue
- Renforcer les liens avec le parc des Beaumonts et le parc Montreuil et le corridor écologique qu'ils forment.

### GENS DU VOYAGE :

Reloger la population des Gens du Voyage présente historiquement sur le site dans des conditions décentes dans les murs à pêches. 🚗

### PATRIMOINE :

- Restaurer et préserver les murs
- Reconstituer un espace illustrant le savoir-faire des activités horticoles traditionnelles des Murs à Pêches
- Développer et préserver ce savoir-faire horticole



#### Ouvrir le site et faciliter son accessibilité

- Créer le sentier de la biodiversité
- Intégrer l'arrivée du tramway dans le projet d'évolution du quartier
- ⚡ Assurer une continuité des liaisons Est-Ouest

#### Garantir l'identité naturelle et agricole

- Mettre en valeur le potentiel de biodiversité naturelle et protéger les abords du ru
- Développer un réseau de micro-fermes urbaines et conforter le travail associatif
- Renaturer le ru Gobetu
- Assurer une continuité paysagère entre les parties Ouest et Est
- ➔ Pérenniser et conforter les continuités de la trame verte

#### Développer une urbanité vivante sur les pourtours du site

- ★ Développer des portes d'entrée pour découvrir le site, mêlant espaces publics, activités et logements sur certaines franges du site sans enfermer le cœur du quartier
- ★ Optimiser l'offre en équipements
- ★ Accompagner l'arrivée du tramway
- Prendre en compte l'habitat pavillonnaire existant
- ||||| Préserver la zone d'activités et accompagner sa mutation vers l'ESS et l'écotourisme.

### 4.3. La place est à nous

La Ville a engagé une réflexion sur le réaménagement du carrefour de la Croix de Chavaux. Un premier test a été conduit à l'été 2017, « La place est à nous », consistant en l'équipement et l'animation de l'ancien parking Paul Langevin. Le principe de piétonisation devient aujourd'hui pérenne moyennant des aménagements complémentaires.

- La démarche participative

**La démarche participative a permis de construire avec les habitants des scénarios d'évolution de cet espace urbain.**

La piétonisation de l'avenue/parking Paul Langevin (47 places) a eu lieu pendant l'été 2017, afin d'expérimenter une hypothèse d'aménagement de la Croix de Chavaux. Le public a pu expérimenter d'autres usages sur l'espace public grâce à une programmation spatiale (mobilier, équipements) et des animations en plein air.

Ainsi :

1. - Des mobiliers et jeux pour enfants ont été co-conçus et co-fabriqués avec des collectifs d'architectes designers, les antennes jeunes centre-ville et animés par des associations locales,
- Un espace événements et une scène ont permis l'organisation de spectacles et animations culturelles et sportives (concerts, karaoké, cours de gym suédoise), ouvert à tous,
  - La présence du point info-accueil, de foods-trucks, de glacier et pâtisseries ambulants, un atelier de menuiserie participatif, ont animé la place tout l'été.

- Un bilan avec les usagers

**Le samedi 14 octobre 2017**, un atelier de bilan s'est tenu pour poser la question du maintien de la piétonisation et de ses conditions avec les Montreuillois. **Cet atelier a réuni une quarantaine de Montreuillois**, riverains ou usagers de l'avenue Paul Langevin. Il a permis de partager les éléments d'évaluation de cette expérimentation et de débattre de ses aspects positifs comme négatifs.

Quelques chiffres : 470h de présence sur site (9 juillet - 18 septembre) pour assurer la régie du lieu (urbaniste Ville Ouverte), ce qui a permis d'engager plus de 1000 conversations avec les usagers. 250 avis écrits ont été déposés via la boîte à idées sur site ou via le site internet du projet. L'affluence sur site a été observée tout au long de la journée.

### 4.4. Le quartier le Morillon rénové dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

**Un nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2016-2024 est désormais** engagé. Il devrait mobiliser environ 6 milliards d'euros sur le territoire national. Le NPNRU concerne 102 quartiers en

Ile-de-France sur les 400 au niveau national : 59 relevant de projets d'intérêt national (PRIN) et 43 projets d'intérêt régional (PRIR).

**Désigné comme quartier d'intérêt régional dans le cadre du NPNRU, le quartier du Morillon** se compose de grands ensembles construits dans les années 1960 appartenant à l'Office Public de l'Habitat Montreuillois (OPHM). Le périmètre d'étude englobe également des quartiers pavillonnaires.

### **Les objectifs stratégiques du projet**

- Renforcer les liens du quartier avec le reste de la ville, améliorer le cadre de vie des habitants
- Procéder à une rénovation de l'habitat en se concentrant sur la qualité énergétique des constructions,
- Réfléchir à l'optimisation des équipements présents dans le secteur,
- Conforter et accompagner le développement d'activités économiques et pérenniser la présence de commerces

Le protocole de préfiguration du NPNRU portant sur le quartier Le Morillon a été **approuvé le 8 juillet 2016**. Ce dernier établit un programme d'études à mener entre 2016 et 2018 afin de préparer la phase de convention (mise en œuvre du projet). **Dans ce cadre, une première étude de stratégie urbaine a été lancée en mai 2017 pour une durée de 12 mois.**

**Ce projet ne pourra se faire sans la mobilisation des habitants qui seront associés à toutes les étapes du projet. Leur participation est primordiale pour alimenter et co-construire Le Morillon de demain.**